

Penta

Publication de l'enquête du CAF : principales conclusions pour la France

Décembre 2023

Sommaire

- 1) Approche et méthodologie**
- 2) Principales conclusions**
- 3) Contexte**
- 4) Analyse approfondie de la législation**

Approche et méthodologie

Sondage en ligne auprès des électeurs inscrits en France, dans les conditions suivantes :

- Méthode : enquête en ligne
- Durée : 10 minutes
- Public : électeurs inscrits en France
 - France (n = 1 009 : marge d'erreur de +/-3,1 %)
- Période de temps : 30 octobre – 3 novembre 2023
- Les données sont représentatives de la population globale en France, en fonction des critères suivants :
 - âge
 - genre
 - revenus
 - région

Principales conclusions :

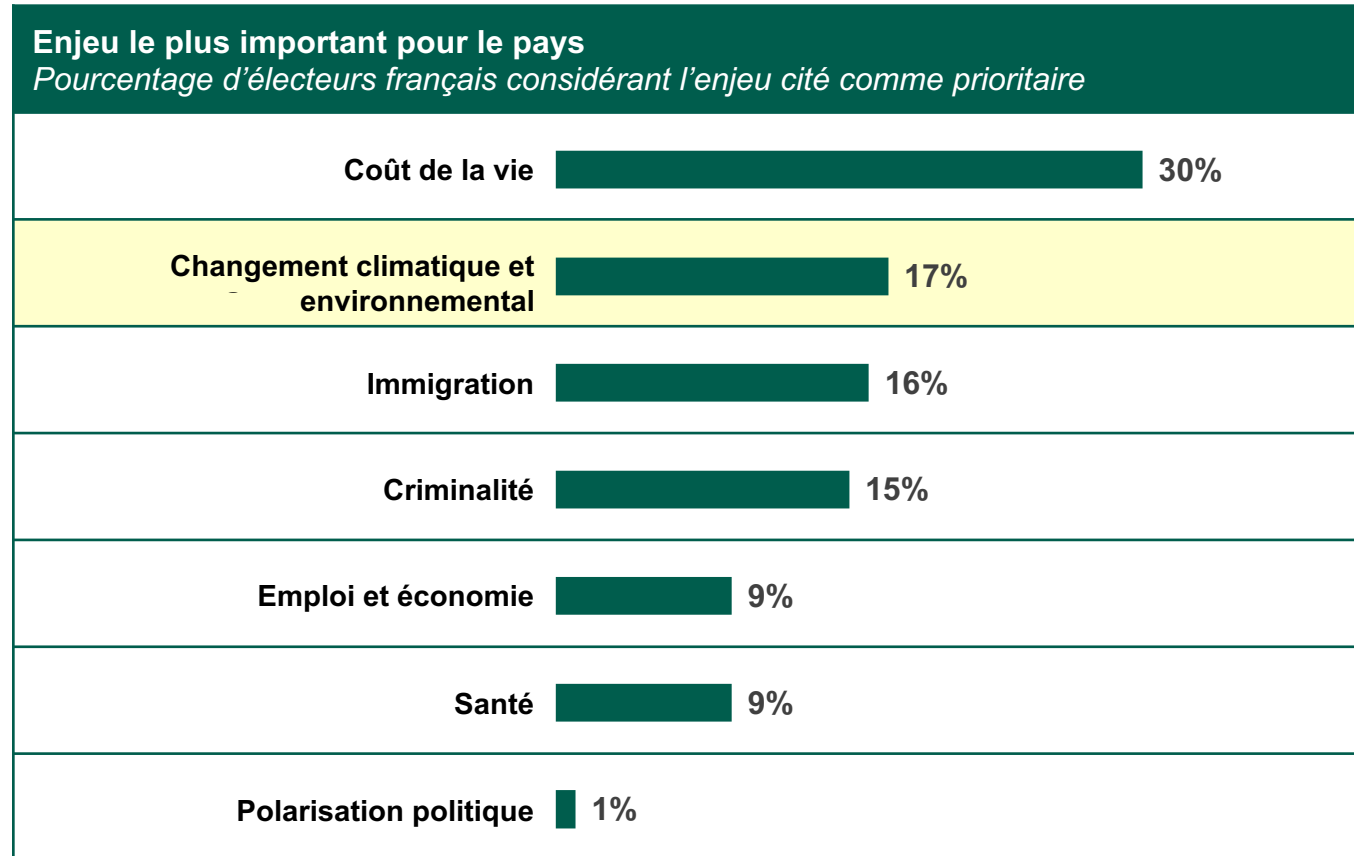
Le renforcement de la directive sur la qualité de l'air ambiant est largement plébiscité actuellement. La majorité des électeurs français classe la qualité de l'air et la pollution parmi les principaux facteurs susceptibles d'avoir un impact sur leur propre santé.

Le simple fait de sensibiliser les électeurs à la législation est un vecteur de mobilisation. Une grande majorité d'entre eux affirment qu'ils sont plus susceptibles de voter pour un candidat qui défend son durcissement.

- **Les enjeux environnementaux comptent parmi les plus hautes priorités des électeurs français :** ils classent la qualité de l'air parmi les principaux facteurs susceptibles d'avoir un impact sur leur propre santé.
- **Les électeurs français ont conscience de l'urgence de la situation :** une grande majorité d'entre eux (85 %) soutiennent les mesures gouvernementales visant à réglementer la qualité de l'air.
- **Le renforcement de la directive sur la qualité de l'air ambiant est largement plébiscité actuellement :** 75 % des électeurs français sont en faveur de la directive.
- **Une grande majorité des électeurs français (75 %) sont également en faveur de la mise en place de limites à l'échelle de l'Union européenne d'ici 2030,** et contre l'octroi de prolongations jusqu'à 2040 pour certains pays.
- **La sensibilisation des électeurs à la législation est un vecteur de mobilisation :** 80 % d'entre eux indiquent qu'ils sont plus susceptibles de voter pour un candidat favorable à la directive.
- **La diffusion d'informations peut augmenter davantage encore l'intensité du soutien :** plus de 11 % des électeurs affirment leur « soutien ferme » après avoir été exposés à des informations à ce sujet.

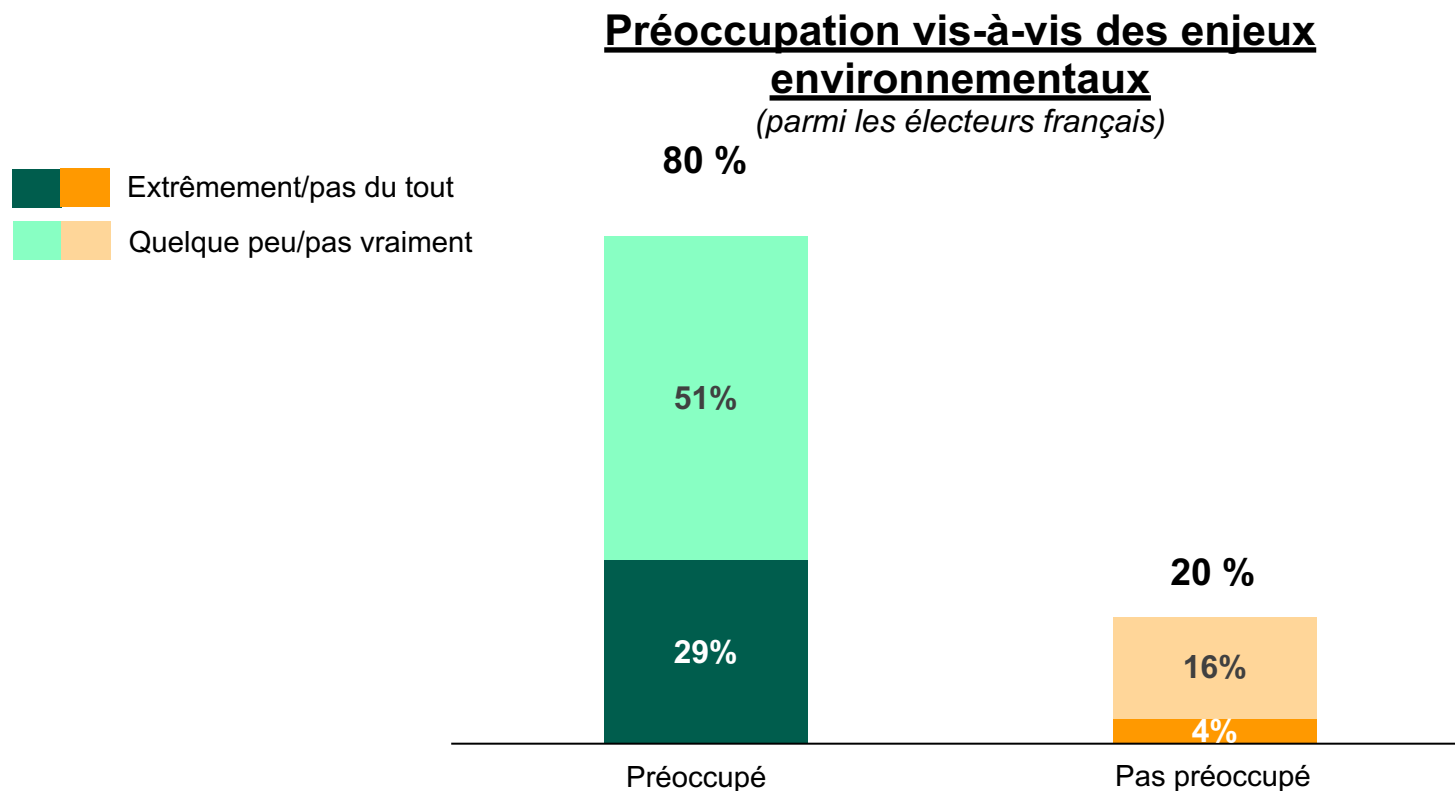
Contexte

Les enjeux liés au changement climatique et environnemental comptent parmi les principales priorités des électeurs français.



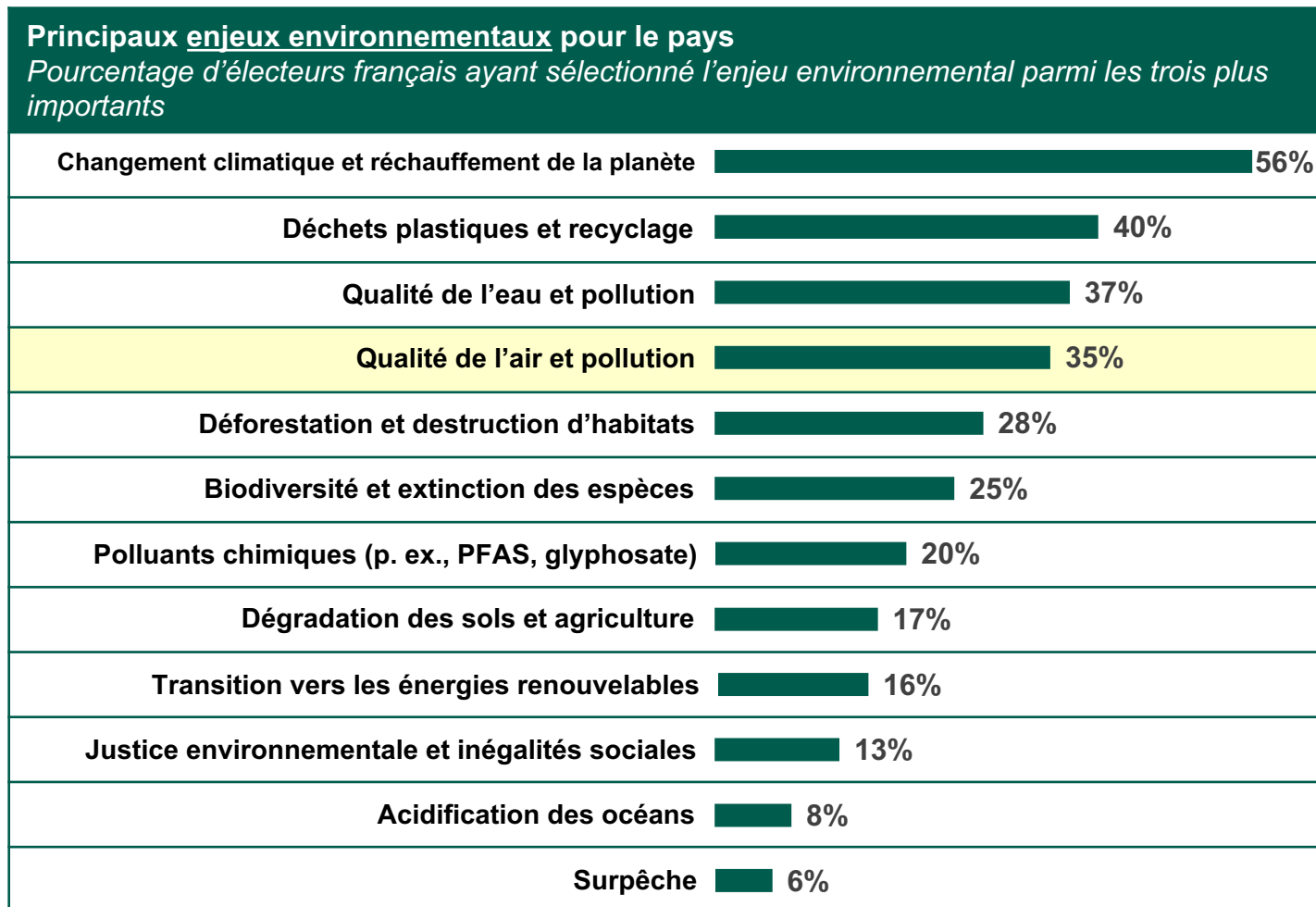
Q : D'après vous, parmi cette liste, quels sont les trois enjeux les plus importants pour votre pays ?

Quatre électeurs français inscrits sur cinq sont préoccupés par les enjeux environnementaux.



Q : Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé(e) par les enjeux environnementaux ?

La pollution de l'air est une source de préoccupation pour les électeurs français, bien qu'elle soit moins importante globalement à leurs yeux que le réchauffement de la planète, les déchets plastiques et la qualité de l'eau.

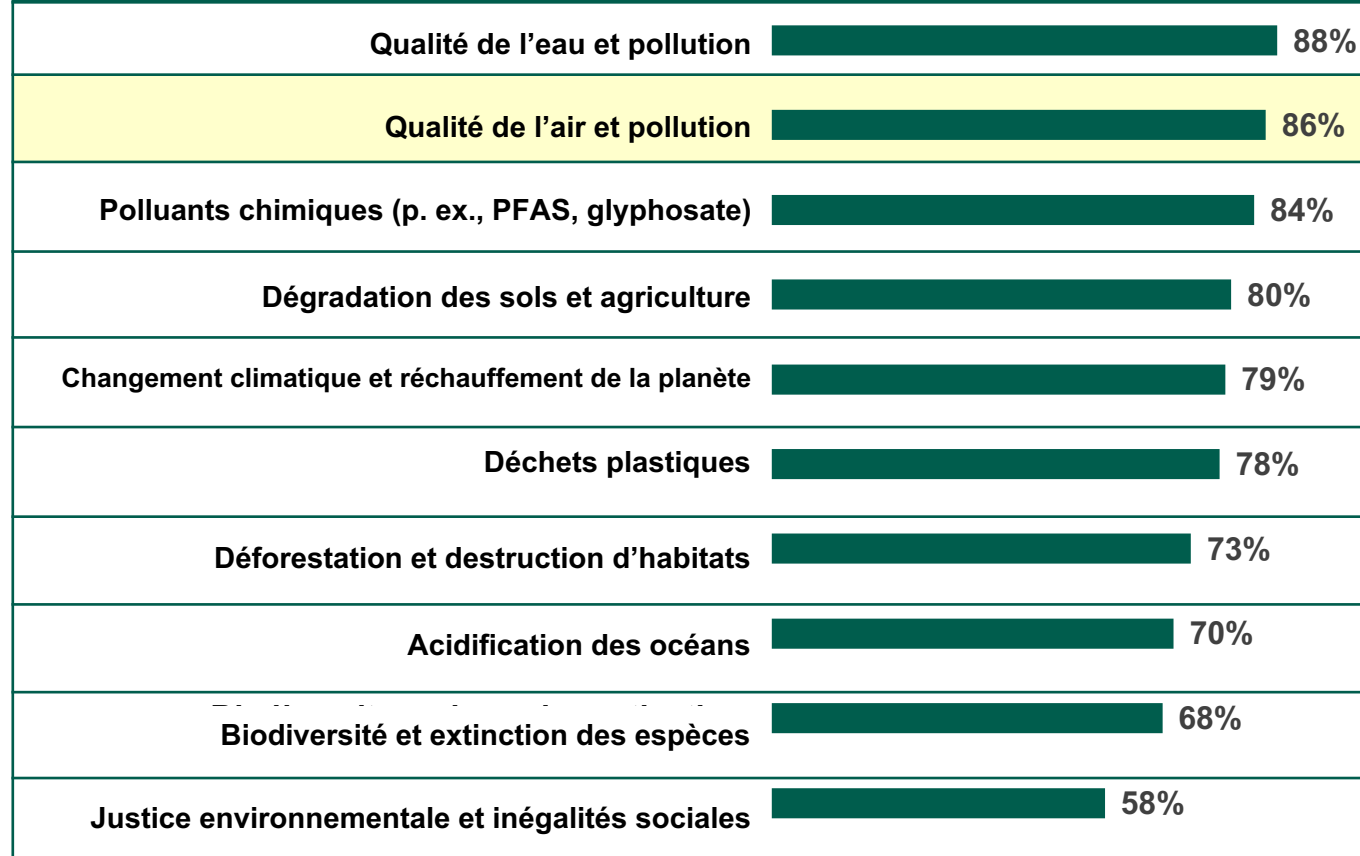


Q : Quels sont les enjeux environnementaux les plus importants pour vous ? Veuillez sélectionner les trois enjeux les plus importants.

Toutefois, si l'on considère l'impact potentiel sur la santé des personnes, la qualité de l'air et de l'eau sont les enjeux jugés prioritaires.

Enjeux environnementaux qui présentent le potentiel de nuisance le plus élevé pour la santé des personnes

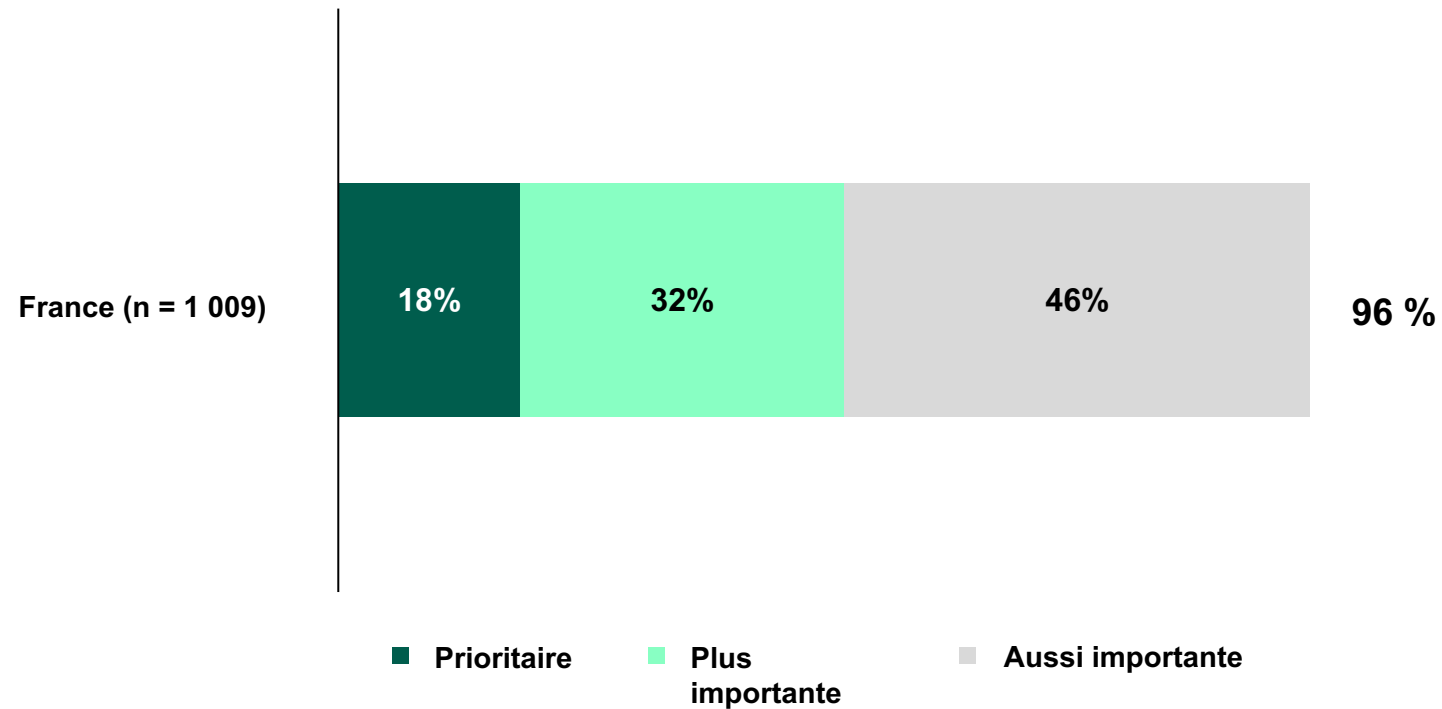
Pourcentage d'électeurs français ayant noté l'enjeu entre 5 et 7 sur une échelle de 1 à 7.



Q : Quel est l'impact potentiel de nuisance de chacun des enjeux environnementaux suivants pour votre santé ? Veuillez noter chacun d'entre eux sur une échelle de 1 à 7, 7 indiquant un très fort potentiel de nuisance et 1 un potentiel nul.

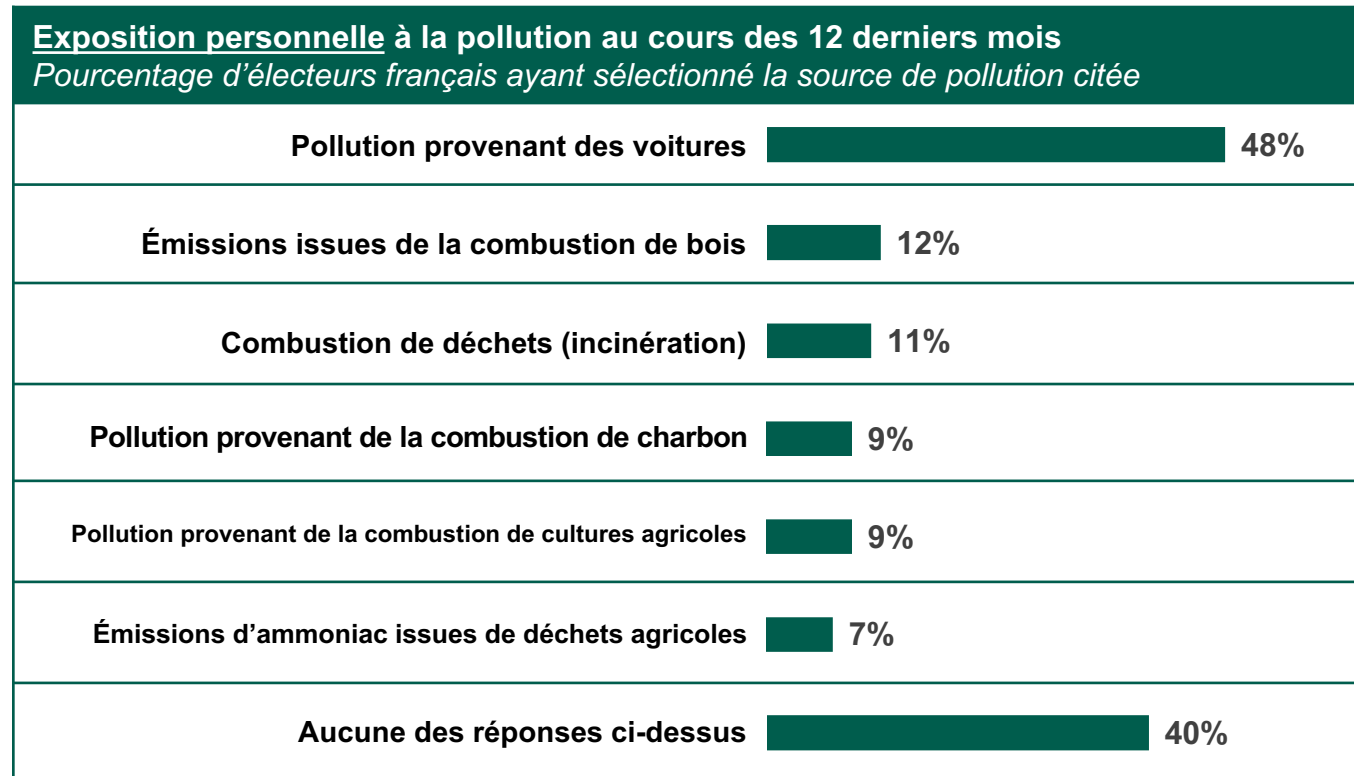
Presque tous les électeurs français estiment que la qualité de l'air est au moins aussi importante que les autres enjeux environnementaux.

Importance de la qualité de l'air par rapport aux autres enjeux environnementaux
(parmi les électeurs français)



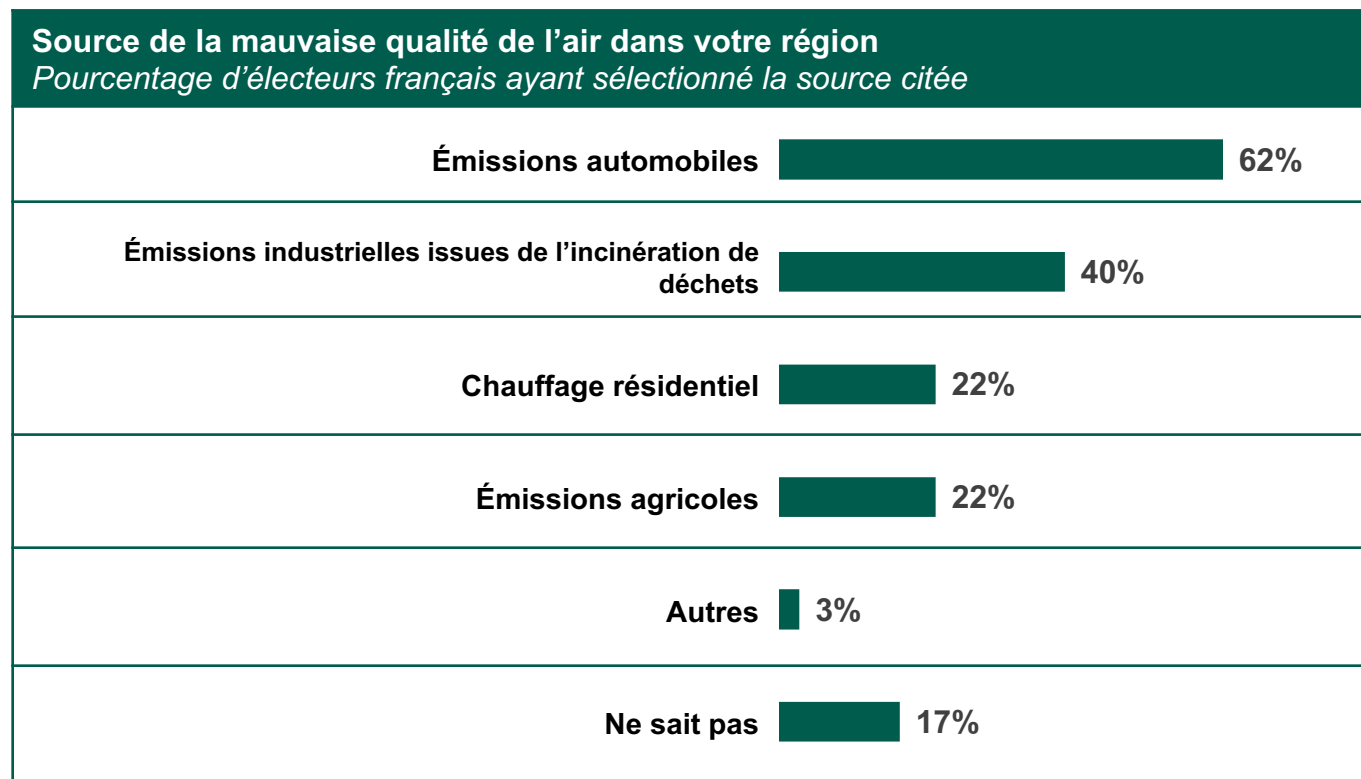
Q : Quelle importance accordez-vous à la qualité de l'air par rapport aux autres enjeux environnementaux ?

Les électeurs français pensent que la pollution provenant des voitures constitue leur principale source d'exposition à la pollution de l'air.



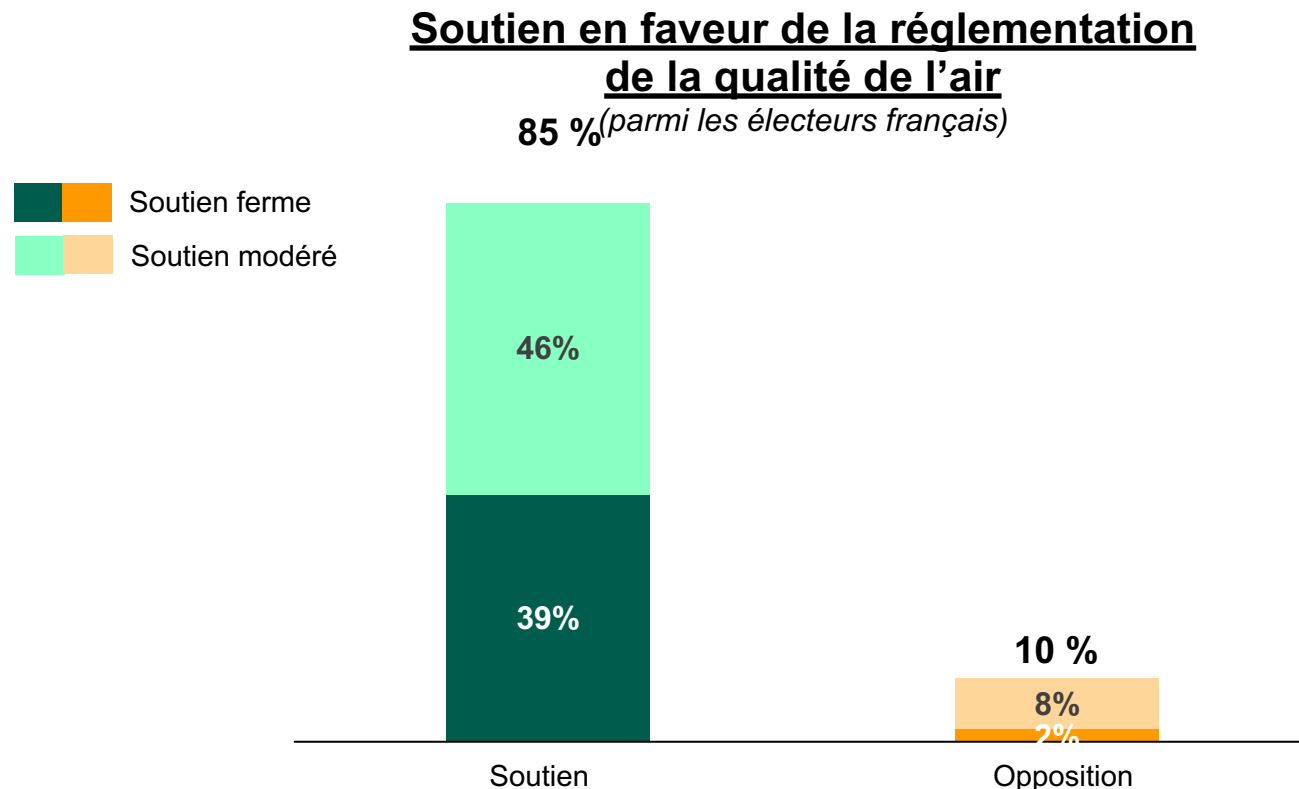
Q : Avez-vous été personnellement exposé(e) aux types de pollution de l'air suivants au cours des 12 derniers mois ?

Les électeurs français tiennent principalement les automobiles pour responsables de la mauvaise qualité de l'air, suivies des émissions industrielles issues de l'incinération de déchets.



Q : Quelle est selon vous la source de la mauvaise qualité de l'air dans votre région ?

Une grande majorité des électeurs français (85 %) soutiennent les mesures gouvernementales visant à réglementer la qualité de l'air.



Q : Soutenez-vous le gouvernement quand il prend des mesures pour réglementer la qualité de l'air ou êtes vous contre ce type d'action ?

Plus des trois quarts (78 %) des électeurs français estiment qu'il revient au gouvernement de réglementer la qualité de l'air pour garantir la santé et la sécurité des citoyens.

Responsabilité du gouvernement en matière de réglementation de la qualité de l'air
(parmi les électeurs français)



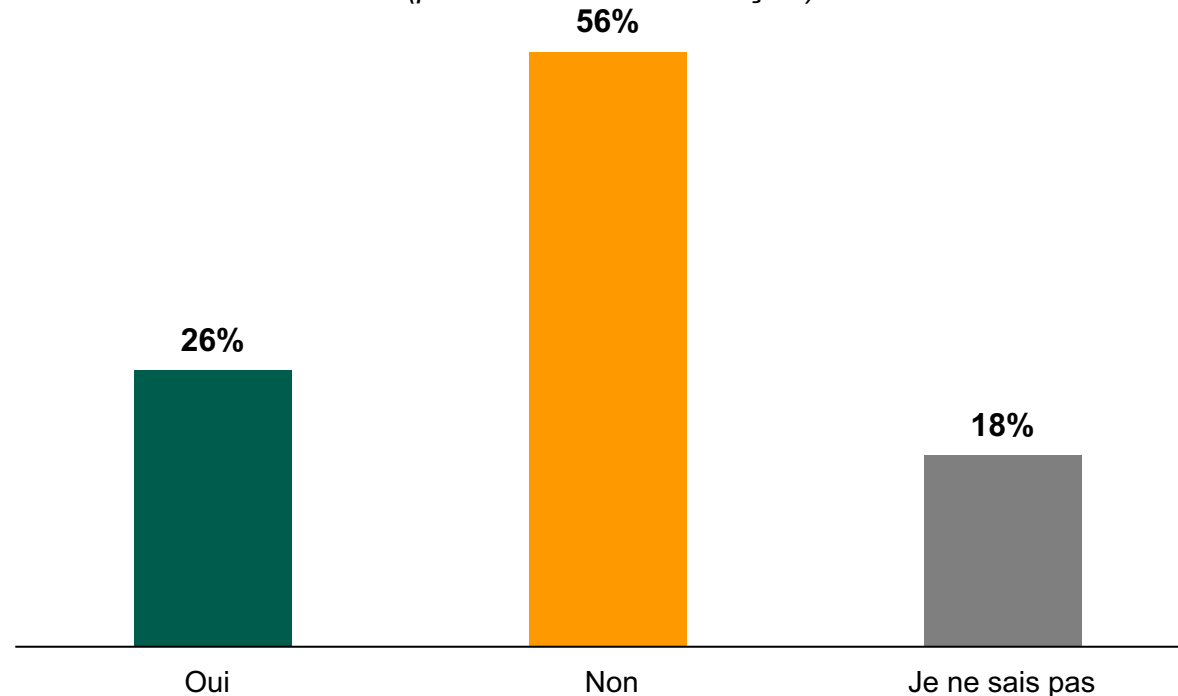
- Le gouvernement doit réglementer la qualité de l'air pour garantir la santé et la sécurité des citoyens
- Le gouvernement n'est pas tenu de réglementer la qualité de l'air, les entreprises devraient limiter d'elles-mêmes leur impact sur la qualité de l'air

Q : Avec lequel des énoncés suivants êtes-vous le plus d'accord, même si vous ne l'êtes pas entièrement ?

Plus de la moitié des électeurs français estiment que les régions les plus riches ne devraient pas respirer un air plus pur que les régions les plus pauvres d'ici 2030.

Les régions les plus riches devraient-elles respirer un air plus pur ?

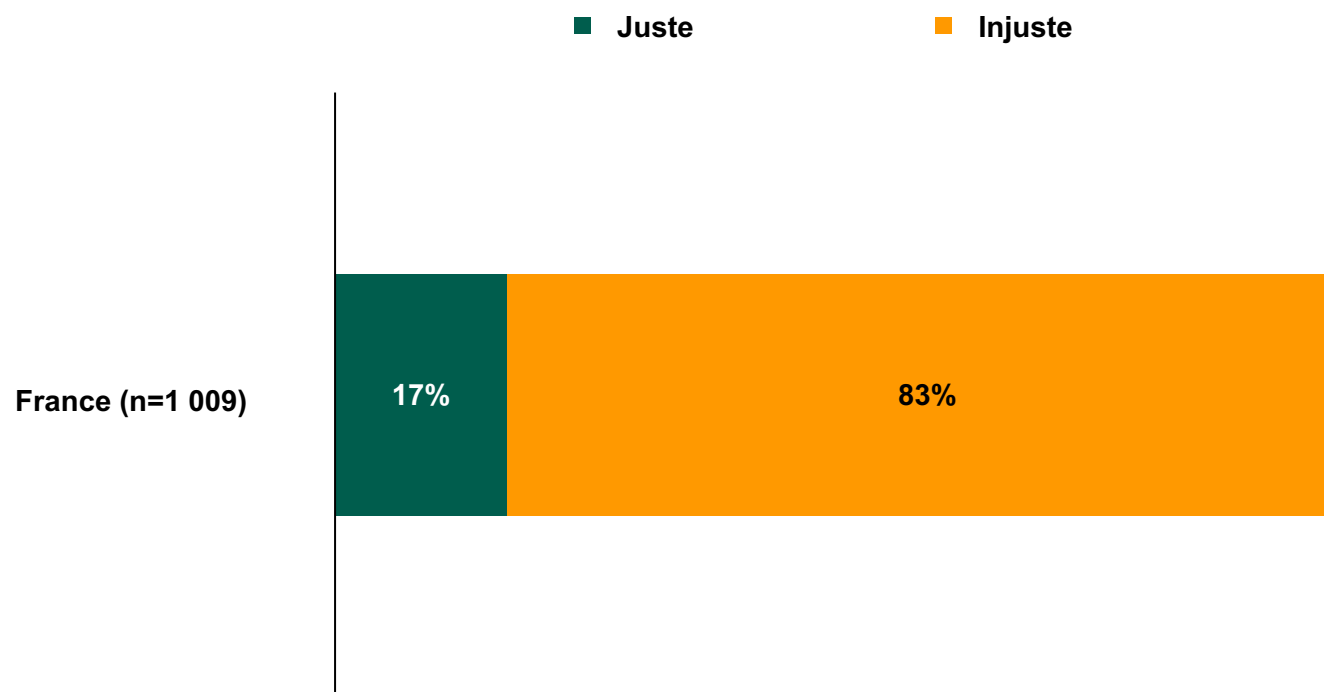
(parmi les électeurs français)



Q : Pensez-vous que d'ici 2030, les habitants des régions les plus riches d'Europe devraient respirer un air plus pur que les régions plus pauvres ?

En outre, une grande majorité des électeurs français (83 %) trouvent injuste que les pays les plus riches respirent un air plus pur que les pays moins développés.

Est-il juste ou injuste que les pays les plus riches respirent un air plus pur (à supposer que ce soit le cas)
(parmi les électeurs français)



Q : À supposer que les habitants des pays les plus riches respireront un air plus pur que ceux des pays moins développés en 2030, trouvez-vous cela juste ou injuste ?

Analyse approfondie de la législation

Bien que les électeurs français soient nombreux (70 %) à avoir entendu parler du pacte vert pour l'Europe, presque aucun d'entre eux (3 %) ne déclare bien le connaître.

Connaissance du pacte vert pour l'Europe	France (n = 1 009)
Total des électeurs ayant entendu parler du pacte	70 %
Très bien	3 %
Assez bien	25 %
Très peu	41 %
Je n'en ai jamais entendu parler	30 %

Q : Dans quelle mesure connaissez-vous le pacte vert pour l'Europe ? Vous le connaissez...

De même, bien que la plupart des électeurs français (72 %) aient entendu parler de la directive sur la qualité de l'air ambiant, presque aucun d'entre eux (4 %) ne la connaît très bien.

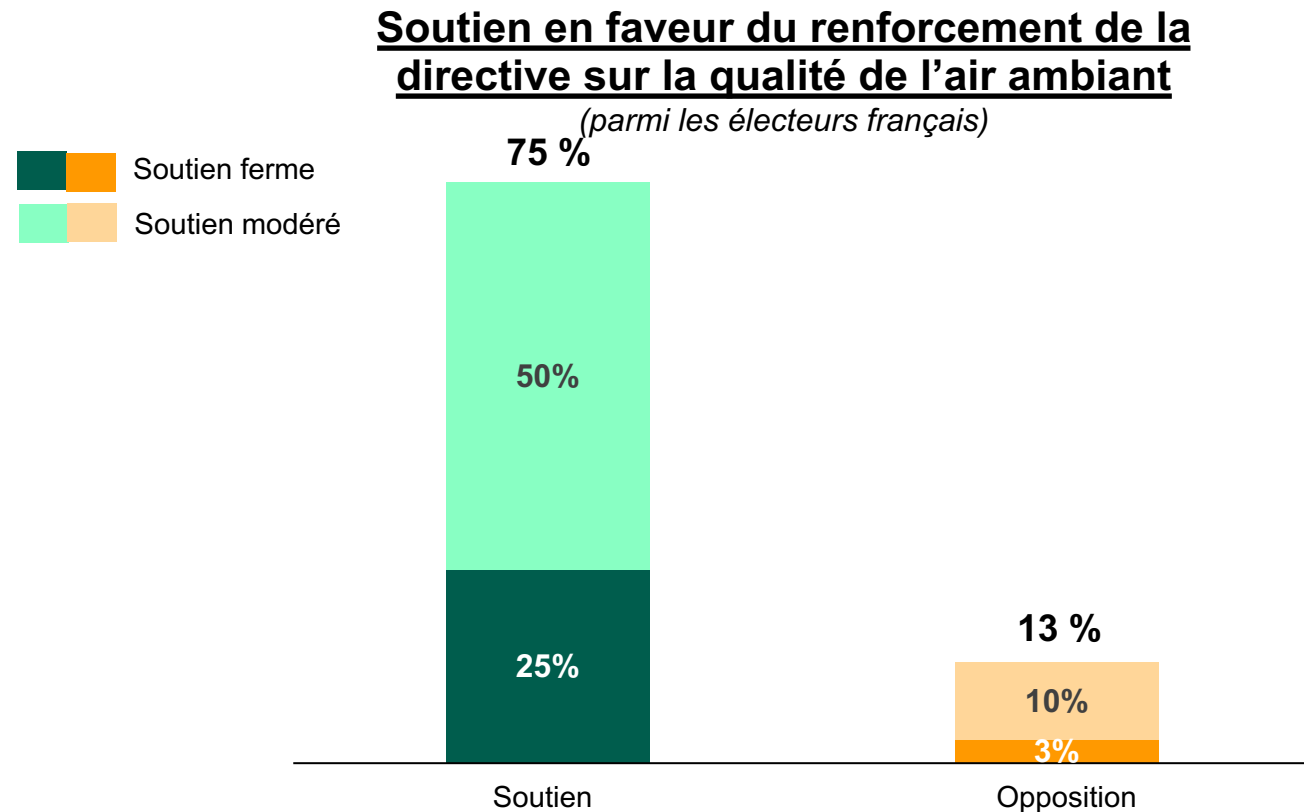
Connaissance de la directive sur la qualité de l'air ambiant	France (n = 1 009)
Total des électeurs ayant entendu parler de la directive	72 %
Très bien	4 %
Assez bien	26 %
Très peu	42 %
Je n'en ai jamais entendu parler	28 %

Q : Dans quelle mesure connaissez-vous le texte de la directive sur la qualité de l'air ambiant ?

Les électeurs ont reçu les explications suivantes sur la directive sur la qualité de l'air ambiant

Dans le cadre de l'ambition « zéro pollution » du pacte vert pour l'Europe, la Commission a déposé, le 26 octobre 2022, une proposition de révision de la directive sur la qualité de l'air ambiant. La directive proposée fixe des normes en matière de qualité de l'air pour 2030 qui sont plus en phase avec les recommandations de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), mises à jour en 2021. La législation est en cours de révision, car la Commission européenne a conclu que la législation actuelle n'était que « partiellement efficace » pour réduire la pollution de l'air. En prenant pour référence les recommandations de l'OMS, 96 % des Européens vivant dans des villes et des agglomérations respirent un air pollué nocif au quotidien, ce qui entraîne le décès prématuré de plus de 300 000 personnes chaque année en Europe, dont 40 000 en France seulement.

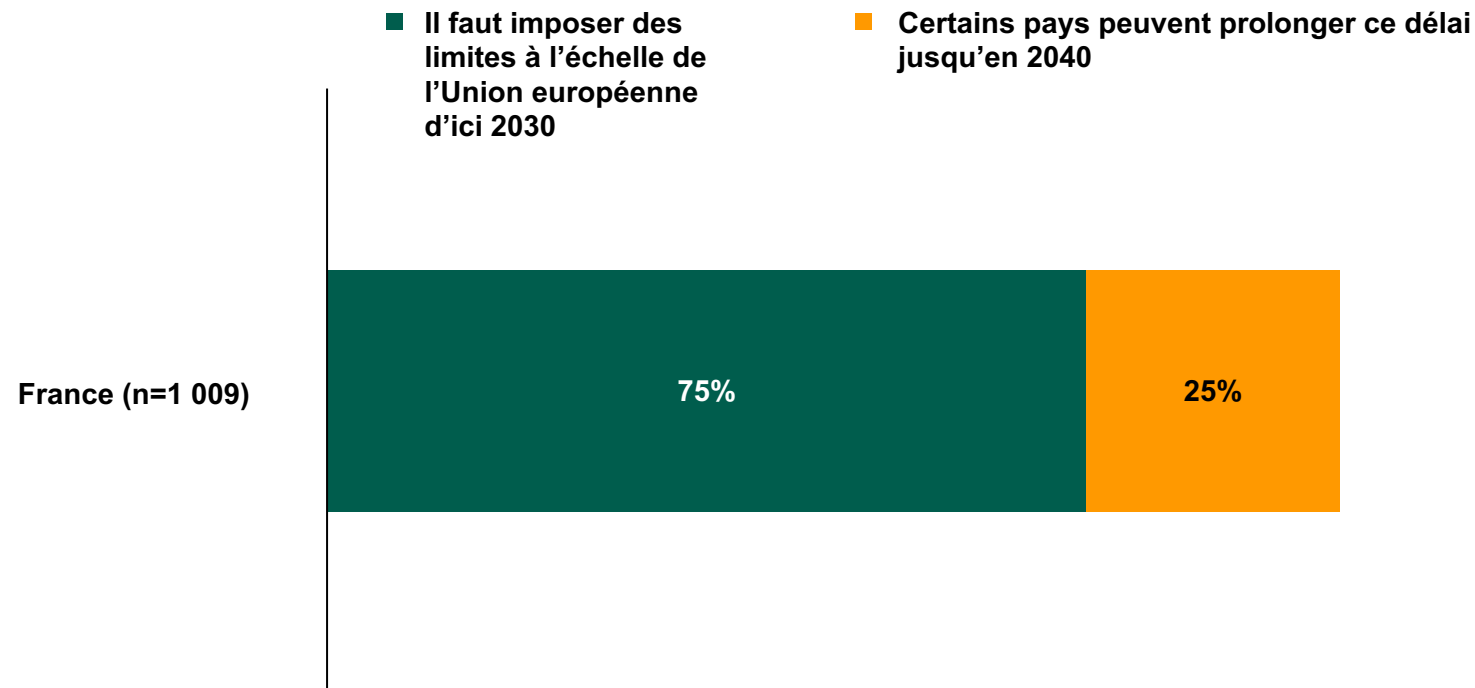
Une grande majorité des électeurs français (75 %) soutiennent le renforcement de la directive sur la qualité de l'air ambiant.



Q : Au regard de ce que vous venez de lire, veuillez indiquer si vous soutenez l'application de ce projet de réglementation ou si vous vous y opposez.

En outre, les trois quarts des électeurs français soutiennent la mise en place de limites plus strictes à l'échelle de l'Union européenne d'ici 2030 et s'opposent à l'octroi de prolongations jusqu'à 2040 pour certains pays.

Soutien en faveur de limites à l'échelle de l'Union européenne d'ici 2030 plutôt que d'accorder une prolongation à certains pays jusqu'en 2040
(parmi les électeurs français)



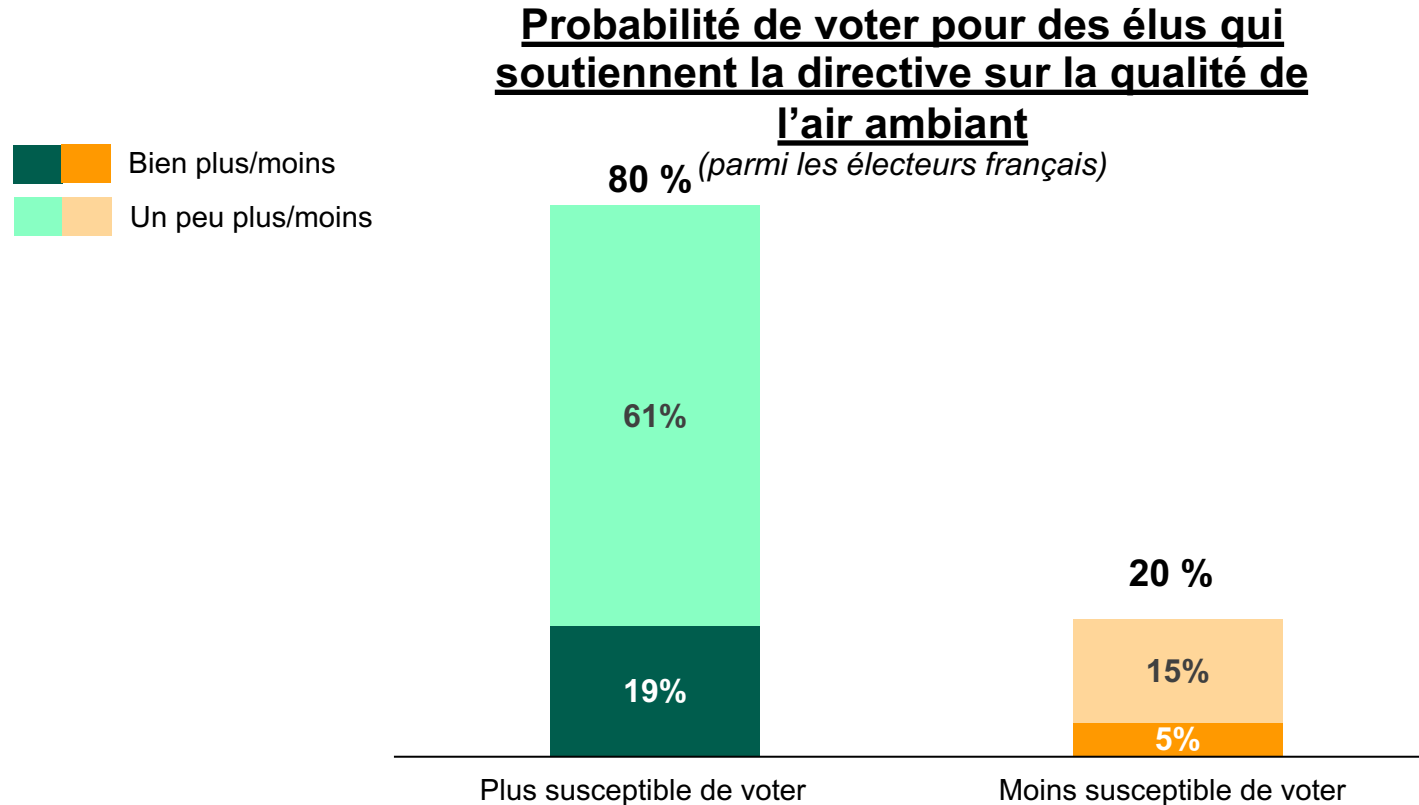
Q : Sachant que 300 000 personnes décèdent prématurément chaque année en Europe à cause de la pollution de l'air, pensez-vous que le gouvernement devrait imposer des limites plus strictes en matière de qualité de l'air à l'échelle de l'Union européenne d'ici 2030, ou convient-il d'accorder à certains pays une prolongation du délai jusqu'en 2040 ?

La nouvelle législation a le potentiel de mobiliser les électeurs : 42 % des électeurs français indiquent qu'ils sont plus susceptibles de voter après avoir obtenu des informations la concernant.

Impact sur la probabilité globale de voter après une sensibilisation au projet de réglementation	France (n = 1 009)
Total d'électeurs PLUS susceptibles de voter	42 %
Bien plus susceptible de voter	16 %
Un peu plus susceptible de voter	27 %
Aucun impact sur la probabilité de voter	50 %
Un peu moins susceptible de voter	5 %
Bien moins susceptible de voter	3 %

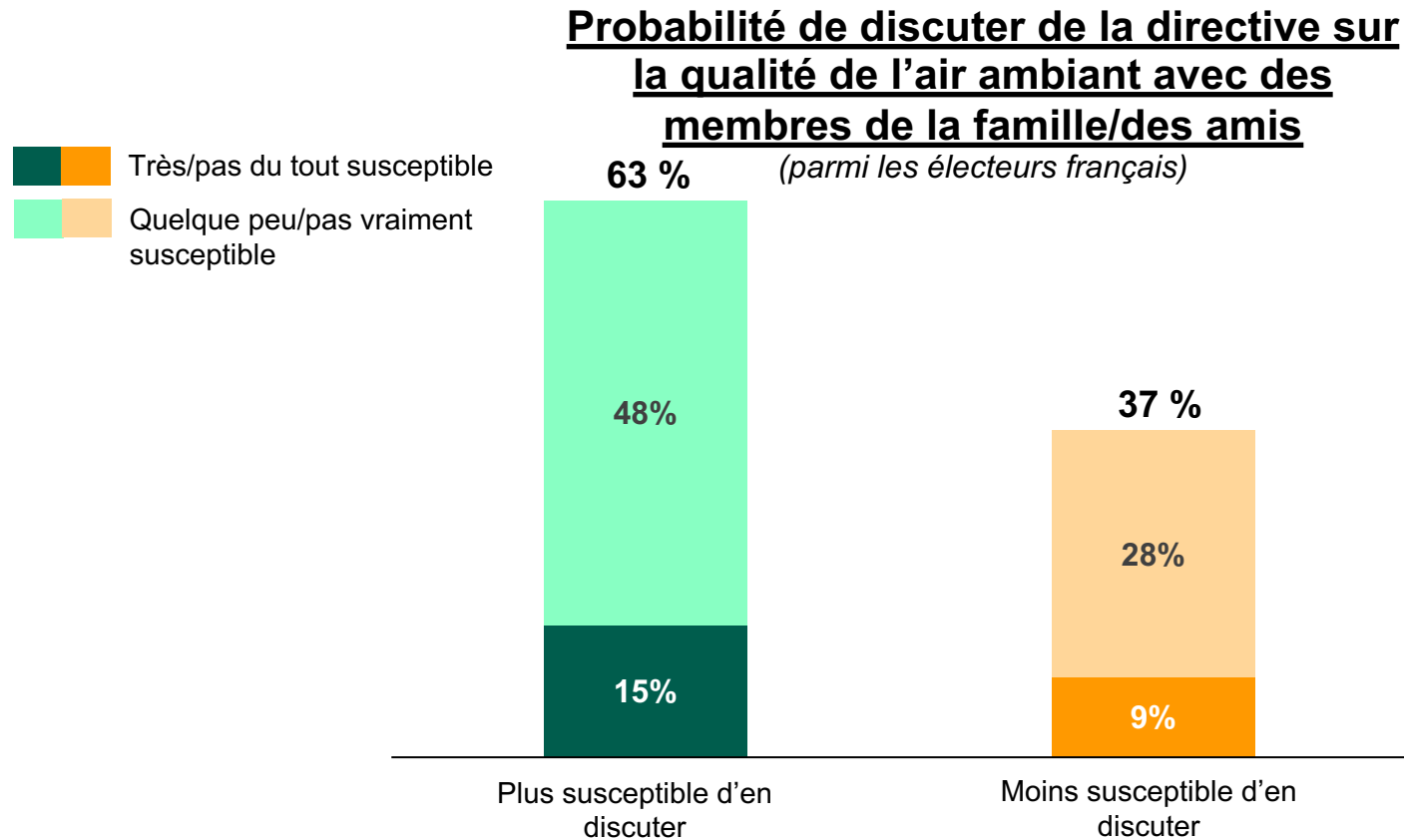
Q : Le fait d'en savoir plus sur ce projet de réglementation a-t-il un impact sur votre probabilité de voter aux prochaines élections ?

Une telle sensibilisation a également une forte probabilité d'influencer le vote de trois électeurs français sur cinq, qui indiquent être plus susceptibles de voter pour un candidat qui soutient la révision de la directive sur la qualité de l'air ambiant.



Q : Si un élu soutenait ce projet de réglementation, seriez-vous plus ou moins susceptible de voter pour lui aux prochaines élections ?

Par ailleurs, près de deux électeurs français sur trois (63 %) indiquent qu'ils seraient susceptibles de discuter de la directive sur la qualité de l'air ambiant avec des membres de leur famille/des amis après y avoir été sensibilisés.



Q : Maintenant que vous en savez plus au sujet de ce projet de réglementation, dans quelle mesure êtes-vous susceptible d'en parler avec les membres de votre famille, vos amis et/ou vos collègues ?